

Madame la Conseillère fédérale
Elisabeth Baume-Schneider
Département fédéral de Justice et Police
Palais fédéral - Ouest
3003 Berne

Genève, le 17 mars 2023

Immigration : il est urgent d'agir !

Madame la Conseillère fédérale,

L'Union Démocratique du Centre est profondément préoccupée par la situation dans le domaine de l'asile et de l'immigration. Les informations en provenance des communes et des cantons sont inquiétantes et le DFJP doit agir de toute urgence.

Le système d'asile suisse est un échec ; les lois sont dépassées et ne résistent plus aux défis actuels. Trop de personnes (et pas les bonnes) arrivent dans notre pays. La plupart d'entre elles ne sont pas des réfugiés au sens de la loi, mais des migrants qui profitent de la voie de l'asile. Malgré cela, la plupart d'entre eux restent ici avec le statut d'admission provisoire. Aujourd'hui, près de 45'000 personnes admises à titre provisoire vivent en Suisse et leur nombre croît chaque jour.

Le nombre de demandes d'asile explose. En 2022, 24'511 demandes ont été déposées, soit 64.2% de plus que l'année précédente. Pour 2023, la Confédération prévoit jusqu'à 40'000 demandes. Avec 2.8 demandeurs d'asile pour 1'000 habitants, la charge de la Suisse est nettement plus élevée que la moyenne européenne de 2 demandeurs pour 1'000 habitants. A cela s'ajoutent les personnes entrées illégalement en Suisse : en 2022, elles étaient plus de 52'000 et la plupart d'entre elles sont passées dans la clandestinité. Là encore, la situation est hors de contrôle.

Il faut être très clair : Ce n'est pas la Suisse, mais les bandes criminelles de passeurs et les trafiquants d'êtres humains qui décident aujourd'hui de qui entre dans notre pays. Les accords de Schengen et de Dublin ont échoué ; au lieu d'une sécurité accrue et d'un contrôle de la migration (comme l'avait promis le Conseil fédéral en 2005), nous constatons aujourd'hui des déficits considérables sur le plan sécuritaire, des coûts en hausse et aucune diminution de la criminalité. Il faut sérieusement se demander s'il est judicieux de continuer à prendre part à ces accords.

Résultat de cette politique d'asile ratée : nos infrastructures sont à bout de souffle et l'acceptation par la population diminue. Deux cantons ont déjà déclaré l'état d'urgence en matière d'asile et d'autres suivront. De nombreuses communes cherchent désespérément des solutions pour héberger les demandeurs d'asile, ce d'autant plus qu'elles doivent en même temps fournir des logements à des dizaines de milliers de personnes déplacées par la guerre en Ukraine. Le fait que même des

locataires suisses de longue date soient désormais mis à la rue attise encore davantage le mécontentement.

Cette situation est extrêmement dangereuse : la disposition de la population à agir de manière solidaire mais aussi à financer le domaine de l'asile, qui coûte des milliards, diminue rapidement. La cohésion de la population est en danger, d'autant plus que de telles décisions sont presque toujours prises au détriment des personnes économiquement faibles.

L'Union Démocratique du Centre vous demande instamment, en tant que conseillère fédérale en charge, de prendre des mesures. Les flux migratoires incontrôlés doivent être endigués par des mesures immédiates concrètes mais aussi par une stratégie à moyen et long terme. Si le Conseil fédéral n'agit pas, il s'expose à de graves dysfonctionnements : en raison de la surcharge des infrastructures par les migrants en quête d'asile, nous ne pourrons bientôt plus aider ceux qui ont vraiment besoin de notre soutien.

Du point de vue de l'UDC Suisse, les mesures suivantes sont inévitables et urgentes :

- Organisation d'une **table ronde** avec les communes, les cantons et les partis concernés afin de trouver rapidement des solutions pour alléger le fardeau.
- Création de **zones de transit** pour le déroulement des procédures d'asile, afin de reprendre le contrôle de l'identité des migrants qui entrent sur le territoire suisse.
- Entamer immédiatement des **pourparlers avec les pays voisins** afin d'obtenir de meilleurs contrôles aux frontières et une externalisation des procédures d'asile en dehors des frontières extérieures de l'espace Schengen (par exemple, organiser également une « conférence sur le lac de Constance », comme le propose le SPÖ)
- Nomination d'un **représentant spécial pour les rapatriements**, afin d'exécuter de manière conséquente l'expulsion des personnes admises à titre provisoire (permis F) ainsi que des étrangers criminels.

Meilleures salutations,



Marco Chiesa
Président de l'UDC Suisse



Thomas Aeschi
Chef du groupe parlementaire



Gregor Rutz
Conseiller national, co-responsable
du groupe de travail sur l'asile



Andreas Glarner
Conseiller national, co-responsable
du groupe de travail sur l'asile